

## CONCOURS D'ENTRÉE - FLÛTE TRAVERSIÈRE : 22, 23 ET 24 JUIN

CYCLE	ANNÉE	TITRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
<b>Cycle 1 (1 à 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	« Flutinette » dans le Petit Futé	A. Sarrien-Perrier	R. Martin
	<b>2ème</b>	« Peter Pan » dans Le nouveau petit fluté	A. Sarrien-Perrier	R. Martin
	<b>3ème</b>	De Paris à Saint-Louis	A. Carlin	Lafitan
<b>Cycle 2 (plus de 4 ans de pratique)</b>	<b>1ère</b>	4 mouvements (mvts 1 et 4)	M. Berthomieu	Leduc
	<b>2ème</b>	Ball-Erinnerung (Humoreske) Tonbilder volume 2	W. Popp	Kossac
	<b>3ème</b>	Concerto en sol Majeur 1er mouvement	C. Stamitz	IMC
<b>Cycle 3 (plus de 8 ans de pratique)</b>		13e Grand solo opus 96	J-L. Tulou	Billaudot
	<b>Répétition de 20 minutes avec l'accompagnatrice piano :</b> <b>Contactez Mme MATSUDA Tél. : 07 67 02 56 46 ; Mail : a.matsuda@crr.tours.fr</b> <b>à partir du 1er juin 2026.</b>			

Les morceaux sont classés par ordre de difficultés. Les élèves choisissent en fonction de leur parcours et de leur capacité. Il est important de se faire conseiller par un enseignant qualifié. Il n'y a pas d'obligation de jouer par cœur mais les photocopies sont interdites.

Pas d'accompagnement au piano pour le Cycle 1 et Cycle 2.

### **FORMATION MUSICALE**

L'épreuve de Formation Musicale est obligatoire pour tous les élèves qui sont admissibles à un concours en Instrument, Chant Lyrique et Direction d'orchestre.

En cas de Cycle 3 validé dans un CRD ou CRR, il faut transmettre un certificat de validation à l'administration du conservatoire : [crr-accueil@ville-tours.fr](mailto:crr-accueil@ville-tours.fr) ou lors de l'inscription en ligne, les candidats concernés seront alors exemptés de l'épreuve.